



Levée d'hypothèque judiciaire

Par **evesque michel**, le 16/11/2017 à 15:35

Bonjour Maître

Je suis titulaire d'un bordereau d'inscription hypothécaire sur un immeuble comprenant une maison d'habitation et un terrain, limitrophe de mon propre terrain.

La vente du bien hypothéqué est elle obligatoire pour que je sois remboursé de mon hypothèque ou est ce qu'une partie du bien hypothéqué (m2 de terrain par exemple) peut m'être cédé en échange du montant de l'hypothèque.

Merci pour votre réponse .

Cordialement.

Par **Visiteur**, le 16/11/2017 à 17:21

Bjr,

Tout est possible, c'est une question d'acte à voir avec votre notaire.